

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 28 (1956)

Heft: 1

Register: Nomenclature des articles publiés en 1955

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tant plus que le revenu national est passé de 9 milliards de francs avant la guerre à plus de 22 milliards aujourd'hui, alors que l'endettement des cantons et des villes ne saurait s'être accru notablement. Comparée au revenu national, l'ampleur de l'endettement s'est considérablement atténuée. Le fléchissement du taux de l'intérêt y a également contribué. Les Chemins de fer fédéraux, qui sont parvenus à consolider leurs finances ces dernières années et à amortir leurs non-valeurs sur une grande échelle, se trouvent dans une situation analogue. Un nouvel endettement dans des limites raisonnables peut par conséquent se justifier ; le Parlement n'hésiterait certainement pas, face à un notable fléchissement de l'occupation dans la branche du bâtiment, à élever le plafond des dépenses, ainsi que l'article 18 de la loi sur les Chemins de fer fédéraux lui en donne la faculté. En pareille occurrence, rien ne devrait plus s'opposer au recours à l'emprunt pour accélérer l'aménagement du réseau routier dont le financement était assuré jusqu'à présent par les recettes courantes. Ce n'est qu'en procédant de la sorte que l'on parviendra, en temps utile, à adapter nos routes aux exigences croissantes du trafic. A quelques rares exceptions près, la situation financière des cantons et des communes est saine ; de son côté, la Confédération sera à même, à la faveur du régime transitoire de quatre ans, de renforcer sa position dans une mesure suffisante pour disposer des fonds nécessaires au financement de travaux publics. La persistance de la prospérité et le remboursement de crédits consentis à l'Union européenne de paiements auront pour effet d'accroître très fortement ses disponibilités qui sont déjà très appréciables à l'heure qu'il est. Ainsi, le problème du financement ne constituera sûrement pas un obstacle à l'intensification des travaux publics au moment voulu.

Dix ans d'intense activité en matière de construction de logements approchent de leur terme. Une fois que la demande individuelle de logements sera satisfaite, il s'agira de couvrir les besoins collectifs. Nous allons ainsi au-devant d'une période de dix ans marquée par la prédominance des travaux publics. Le développement de notre réseau routier, à lui seul, représente un programme si vaste que nous n'aurons probablement pas à recourir à des mesures propres à créer des possibilités de travail. Les travaux publics que nous aurons à réaliser doivent être techniquement mis au point de telle façon qu'on puisse en entreprendre l'exécution dès que la construction de logements fléchira et en accentuer le volume durant une période s'étendant au-delà de 1965. Les ingénieurs et techniciens de nos entreprises de transport, des cantons et des villes, au même titre d'ailleurs que les urbanistes, ont de grandes tâches à accomplir. Il faut se garder de rester inactifs au cours de ces prochaines années. Il serait incompréhensible autant qu'inexcusable que nous ne disposions pas, au lendemain d'une longue période consacrée essentiellement aux constructions privées, d'un volume suffisant de travaux publics prêts à être exécutés pour compenser le ralentissement qui se produira dans le secteur du logement.

Telle est la raison pour laquelle nous avons jugé utile d'attirer l'attention sur l'évolution qui se dessine. D'aucuns penseront peut-être que cet avertissement est prématuré. Ils changeront cependant d'avis s'ils prennent conscience de la rapidité avec laquelle le marché du logement peut se modifier au rythme actuel de la production et du temps qu'exige le plus souvent l'établissement de plans de construction. Si nous attendions que nos pronostics se réalisent pour faire le point de la situation, notre intervention n'aurait plus grand sens et l'opinion publique s'empresserait alors de reprocher aux autorités responsables de n'avoir pas pris les précautions élémentaires.

NOMENCLATURE DES ARTICLES PUBLIÉS EN 1955

N° 1, JANVIER 1955

A propos du soixantième anniversaire de la première loi sur les habitations à bon marché : de l'évolution d'une doctrine sociale, par André Siegfried, de l'Académie française.

Aspects du problème du logement dans le canton de Vaud et à Lausanne (1), par Ant. Berthoud.

Conférences sur l'industrie du bâtiment en Grande-Bretagne.

Société coopérative de cautionnement pour les Coopératives suisses d'habitation, par M. Weiss.

Comment mesurer la lumière ?

Autoroute Genève-Saint-Gall (projet). Section du Léman :

Autoroute Genève-Saint-Gall, Section du Léman, par M. Arthur Maret, conseiller d'Etat, chef du Département des travaux publics du canton de Vaud.

L'Autoroute du Léman, première étape de la grande transversale Genève-Saint-Gall, par M. Louis Casaï, ancien conseiller d'Etat, chef du Département des travaux publics du canton de Genève.

L'Autoroute, par M. Paul Nerfin, ancien conseiller d'Etat, président du Comité d'action vaudois pour l'étude de l'autoroute Genève-Lausanne.

Tronçon genevois de l'autoroute du Léman, par M. J. Weber, ingénieur cantonal de Genève.

Autoroute et urbanisme, par M. Edmond Virieux, chef du Service cantonal des bâtiments du canton de Vaud.

Projet d'autoroute Genève-Saint-Gall, Section du Léman, par M. Robert Déglon, ingénieur au Département des travaux publics du canton de Vaud.

Pour un réseau routier adapté aux besoins de la circulation, par Ant. Berthoud.

Organisations nationales et internationales : Séminaires des Nations Unies sur l'amélioration du logement et des groupements d'habitations.

La coopération et la nationalisation des terres, par M. J. Souvairan.

N° 2, FÉVRIER 1955

Aspects du problème du logement dans le canton de Vaud et à Lausanne (2), par Ant. Berthoud.

L'effort de l'Allemagne en matière de logement.

Construction d'habitations et recherches du bâtiment en Allemagne occidentale, par W. Weiszswange, Bonn.

La ménagère est à la merci d'un accident, par Ant. Berthoud.

Immeuble-tour à onze étages.

La conservation des denrées alimentaires par le froid.

Qui dit isolation dit insonorisation. Une interview de M. A.-C. Raes, ingénieur civil, professeur à l'Ecole nationale d'architecture de Bruxelles.

Les murs aiment la couleur.

Le problème de nos villes.

La Conférence internationale du travail étudie le problème du logement ouvrier.

N° 3, MARS 1955

La culture physique nécessaire.

Salles de gymnastique à Genève (1951-1953), par P. Waltenspuhl, architecte.

Salles de gymnastique de la rue du Stand à Genève, par L. Bouffard, inspecteur scolaire cantonal de gymnastique.

L'architecture des salles de gymnastique.

De l'importance de la part sociale dans les sociétés coopératives. La technique et la culture dans une civilisation moderne, par André Siegfried, de l'Académie française.

Le siècle du taudis.

N° 4, AVRIL 1955

L'évolution des régimes fonciers (1), par Charles Abrams.

La technique et la culture dans une civilisation moderne (2), par André Siegfried, de l'Académie française.

L'urbanisme en U.R.S.S. (1), par G. Ochotchepkov.

Le géorgisme en Allemagne, par Heinrich Richard (Bonn), conseiller supérieur du gouvernement et urbaniste.

Le corridor, l'enfant pauvre de l'appartement, par J. Hutter et E. Hartmann.

Nouvelle méthode d'établissement de contrats de construction en Grande-Bretagne.

Installations sanitaires
Eau - Gaz
Ferblanterie
Couverture

ALBERT GREMPER LAUSANNE

Av. Tivoli 64 - Tél. 22 52 63 - Appart. 24 67 13

Maîtrises fédérales

Projets et devis

Les grands spécialistes en

Tapis
Linoléum
Parquet-liège

Plastofloor
Sols en caoutchouc
Sols en Asphalt-Tiles



P. König & Cie

Bâtiment Ciné Rex, Petit-Chêne
LAUSANNE Tél. 22 55 41



Miroiterie Romande

LAUSANNE
Terreaux 23 Tél. 22 48 53

Fabrique de glaces argentées
Glaces pour vitrages
Glaces de couleurs
Marmorites
Verre à vitre, verre épais
Verres spéciaux
Ateliers de biseautage,
polissage, argenture

Société anonyme VICTOR OLIVET

Entreprise de bâtiments et travaux
publics

38, rue du Nant
Téléphone 36 63 10 (3 lignes)

GENÈVE

N° 5, MAI 1955

Une initiative genevoise en faveur du logement.
Société coopérative d'habitation de Lausanne.
L'évolution des régimes fonciers (2), par Charles Abrams.
L'urbanisme en U.R.S.S. (2), par G. Ochtchepkov.
Les tendances actuelles de l'emploi du bois dans la construction.
Les aides familiales.

N° 6, JUIN 1955

Union suisse pour l'amélioration du logement, rapport annuel 1954.
Le sol de nos villes, par Jacques Choisy.
Enfin, des yeux s'ouvrent !
Nous bâtissons. Documentation pour les sociétés coopératives
d'habitation : La responsabilité.
La recherche dans le domaine du bâtiment et de l'habitation aux
Etats-Unis (1), par C. Théodore Larson.

N° 7, JUILLET 1955

La recherche dans le domaine du bâtiment et de l'habitation aux
Etats-Unis (2), par C. Théodore Larson.
Aspect du meuble actuel.
Nous bâtissons. Documentation pour les sociétés coopératives de
construction : Suffisamment de place pour les meubles (1).

N° 8, AOUT 1955

Le besoin de sérénité dans l'habitat, par Jacques Olivet.
Nous bâtissons. Documentation pour les sociétés coopératives de
construction : Suffisamment de place pour les meubles (2).
Le décor des murs, par L. Barthelémy.
Le problème du logement des personnes âgées en Hollande.
Une école de plein air modèle.
L'habitat en Pologne, par le Dr J. Gorynski.
La recherche dans le domaine du bâtiment et de l'habitation aux
Etats-Unis (3), par C. Théodore Larson.

N° 9, SEPTEMBRE 1955

Le problème du logement et sa solution, par Arthur Maret.
La recherche dans le domaine du bâtiment et de l'habitation aux
Etats-Unis (4), par C. Théodore Larson.
Chandigarh, une ville nouvelle aux Indes.
Chandigarh, par Kell Aström.
Le projet de création d'une coopérative de cautionnement hypothé-
caire à l'assemblée des délégués de l'U.S.A.L.

N° 10, OCTOBRE 1955

Trop d'appartements de une et deux pièces en Suisse romande.
Efforts désintéressés.
Le logement et l'enfant.
L'activité dans la branche du bâtiment.
L'action future des sociétés coopératives d'habitation, par Arthur
Maret.
On ne construira plus, à Moscou, de nouveaux gratte-ciel.
Le groupe scolaire de Fontenay, à Yverdon. Le point de vue de
l'architecte, par R. Dormond et J. Du Pasquier.
Nous bâtissons. Documentation pour les sociétés coopératives de
construction : Suffisamment de place pour les meubles (3).
Les problèmes du logement en Europe.
Lorsque La Haye reçoit les architectes..., par Jean-Pierre Vouga.
Le crédit ménager, solution nouvelle.

N° 11, NOVEMBRE 1955

Observations et anticipations, par A. Laprade.
Le problème de l'épuration des eaux usées, par Ed. Dutoit.
Commission économique pour l'Europe. La construction de loge-
ments dans la plupart des pays européens.
Architecture et régionalisme, par René Clozier.
Logement et sécurité.
Où joueront nos enfants (Action familiale).
Le crédit à la consommation (Informations sociales).
A propos de chauffage (Joie et travail).
Le logement des personnes âgées (d'après C.I.L.).

N° 12, DÉCEMBRE 1955

Le foyer où se forment les hommes, par Guy Houist.
Pour l'augmentation du pouvoir du peuple, par le Dr M. M. Coady.
Les perspectives du bâtiment, par Max Iklé.
Le meuble, aujourd'hui, par Pierre Jacquet.
Réunion des experts en matière de logement de l'Est et de l'Ouest.